

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 février 2023

---

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DES PROCÉDURES LIÉES À LA CONSTRUCTION DE  
NOUVELLES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES ET AU FONCTIONNEMENT DES  
INSTALLATIONS EXISTANTES - (N° 762)

## AMENDEMENT

N ° CE344

présenté par

Mme Engrand, M. de Fournas, M. Meurin, Mme Alexandra Masson, M. Villedieu, M. Beurain,  
M. Grenon, M. Dragon, Mme Da Conceicao Carvalho, Mme Cousin, M. Bovet, M. de Lépinau,  
M. Blairy, M. Barthès, Mme Menache, M. Tivoli, Mme Florence Goulet, Mme Sabatini,  
Mme Laporte, M. Lopez-Liguori, M. Meizonnet et Mme Grangier

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 10, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.